

Mardi 23 mars 2021

Aide alimentaire et soutien psychologique Crise sanitaire : la Région accompagne les étudiants précaires

Afin de soutenir les étudiants en cette période de crise sanitaire, la Région a décidé d'agir, au côté du Crous, des 4 universités bretonnes, des établissements d'enseignement supérieur et des associations étudiantes. Il y a quelques jours, tous se sont réunis pour sélectionner les projets solidaires éligibles aux aides régionales : sur une enveloppe globale votée de 1 M€, près de 430 000 € ont ainsi été attribués et répartis entre 19 établissements ou associations. Ils et elles se sont engagés dans des actions solidaires visant à lutter contre la précarité matérielle et psychologique de leurs élèves ou camarades.

L'enveloppe financière de 430 000 € se répartit entre :

- **30 000** colis alimentaires ont ou seront distribués, d'ici la fin de l'année scolaire.
- **8 220 aides directes aux étudiants** distribuées sous la forme de **bons, cartes d'achats, remboursements de courses ou aides d'urgences** pour des achats alimentaires ou produits de première nécessité.
- Une **centaine de contrats étudiants** : une dizaine pour la **gestion de l'aide alimentaire et des distributions de colis**, via notamment les **épiceries solidaires** de Rennes et Brest. Sont également soutenus près de **90 étudiants référents** qui interviennent, avec l'appui du Crous, dans les logements des résidences universitaires pour rompre l'isolement et maintenir le lien social.
- Près de **5 équivalents temps plein (ETP)** temporaires de personnels administratifs ou professionnels de santé (psychologue, psychiatre, infirmier...) pour augmenter les capacités d'accueil et de soutien psychologique.
- Diverses interventions de professionnels sur le champ de l'**accompagnement psychologique** : consultations gratuites, ateliers de bien-être, culturels, moments de convivialité, formations aux premiers secours, conférences et animations de développement personnel, etc.

Les établissements porteurs des projets solidaires, aidés par la Région, sont :

- les 4 universités bretonnes, ainsi que l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) à **Guingamp**.
- l'École européenne supérieure d'art de Bretagne sur ses 5 sites et en particulier à **Lorient**,
- l'Institut d'Études Politiques, l'École normale supérieure, le Pont supérieur, les écoles de commerce AFTEC et ESCD-34, l'École des métiers de l'environnement, l'AGR-École de l'image à **Rennes**,
- l'École nationale de la marine marchande (ENSM) à **Saint-Malo**,
- l'École nationale d'ingénieurs de **Brest** (ENIB),
- les écoles de commerce Mbway et IPAC Bachelor Factory à **Vannes...**



SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse @regionbretagne